

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 77 (1932)
Heft: 9

Rubrik: Chroniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES

CHRONIQUE DU GÉNIE

Quelques mots au sujet des obstacles.

Nous sommes parmi ceux qui croient encore aux avantages d'une fortification de campagne bien conçue et surtout bien exécutée. Nos officiers d'infanterie semblent parfois admettre que ce dicastère est celui de leurs collègues du génie, et que ceux-ci, parce que pour un certain nombre techniciens civils, auront la science infuse au sujet de ces travaux parfois un peu méprisés et relevant plus de l'ouvrier que du combattant. Il y aurait énormément à dire sur cette façon de voir les choses, ainsi que sur les opinions, parfois étonnantes des sapeurs sur le même sujet. Ce ne saurait être l'objet de cet article. Mais des constatations personnelles m'ont prouvé que cette opinion des officiers d'infanterie n'est pas une création fantaisiste, mais qu'elle existe et est fort répandue. Si on l'admet, il faut alors la corriger en faisant comprendre à la « reine des batailles » que les sapeurs suisses, peu nombreux, surchargés de besognes diverses et presque contradictoires parfois, ne sauraient trouver ni le temps, ni les moyens matériels pour prendre à leur charge tous les travaux de fortification. D'ailleurs leurs périodes d'instruction pas plus longues malheureusement que celles de l'infanterie (sauf l'école d'aspirants) ne leur permettent pas de recevoir des enseignements les mettant à même de se prétendre passés maîtres dans l'art de fortifier. L'officier de sapeur, sans le vanter outre mesure, a certainement une idée assez claire de ce que c'est que fortifier, mais l'infanterie doit bien se mettre dans la tête que tous les travaux ne demandant ni connaissances ni surtout outillage spéciaux, doivent lui être suffisamment familiers pour qu'elle puisse en prendre la plus grande partie à sa charge.

Parmi ces ouvrages simples, les obstacles et les tranchées (pour autant qu'elles sont en terrain pas trop dur) sont tout à fait dans les moyens du fantassin. Pour ne parler que des obstacles, puisqu'ils sont en fait le sujet de cet article, leur exécution ne demande pas d'outillage spécial, les chariots d'outils de fortifications, attachés administrativement au bataillon de sapeurs contiennent le nombre de masses, de scies, et de haches voulu, et le fil de fer se trouve à la même adresse. Il n'est que de les demander. Par contre ce qui est plus important que l'exécution c'est le tracé, la conception de l'obs-

tacle, qui relèvent notamment de l'officier d'infanterie même subalterne.

Sans vouloir ici faire le moindre « cours », il n'est peut-être pas mauvais de rappeler les principes, sans lesquels rien de bon ne peut se faire et qui, bien que puérils en apparence, nous ont paru plusieurs fois rigoureusement ignorés.

Utilisant cette méthode rigoureuse qui fait parfois sourire des techniciens accoutumés à l'employer, posons les trois questions classiques : *Où, quand, comment ?*

La position d'un obstacle dépend du plan de feu qui lui-même s'adapte au terrain. Pour aujourd'hui admettons comme déterminés ces deux éléments primordiaux de toute position défensive. Ils relèvent d'ailleurs d'officiers plus hauts en grade que ceux auxquels nous voulons nous adresser. Un commandant de compagnie de fusiliers doit pouvoir remettre à ses chefs de section des croquis, fragments du plan de feu général, et des secteurs de terrain, et leur laisser le soin d'habiller d'un obstacle sérieux ce squelette défensif. La tâche ainsi donnée, qui parfois effraie, si souvent rebute celui qui la reçoit n'a cependant rien de surhumain si l'on sait se souvenir :

1^o Que l'obstacle doit en effet, et au sens le plus strict du mot, « habiller » le front d'arrêt adopté, suivant fidèlement ses méandres, et s'appliquant sans solutions de continuité aux fantaisies géologiques du terrain que le croquis le mieux fait ne peut cependant pas répéter, et :

2^o Qu'un obstacle non *battu* n'en est pas un. Il ne suffit pas d'avoir *vue* sur un obstacle, ne serait-ce qu'à cause de l'obscurité nocturne, mais il faut pouvoir le tenir sous le feu le plus intense, donc sauf quelques rares exceptions, sous le feu d'armes automatiques. Redisons une fois de plus, pour ancrer mieux encore une loi à laquelle on ne soumet jamais assez, qu'une arme automatique ne peut vraiment faire usage de ses propriétés caractéristiques et satisfaire à sa tâche *d'arrêt absolu* par le feu qu'en position de flanquement. Ce simple fait fixera sans autre la plus grande partie du tracé de l'obstacle, les alignements correspondants aux directions de tir des armes automatiques devant être le plus long possible, et les intervalles qui les séparent seront battus frontalement par des groupes de fusiliers couvrant ceux de mitrailleurs.

3. On a souvent tendance à considérer la question de l'obstacle résolue quand le front d'arrêt est couvert, par devant, d'un réseau continu de fils barbelés. C'est évidemment l'essentiel, et surtout le plus pressant, mais si on en trouve le temps et le moyen il pourra être d'un grand intérêt de compléter le dispositif par des tronçons d'obstacles établis à l'*intérieur* de la position. Pour ces ouvrages de deuxième échelon on tiendra compte des chances d'irruptions ennemis dans certains secteurs particulièrement exposés du front d'arrêt, et on se souviendra que le tir de destruction de l'artillerie

adverse ne doit pas pouvoir prendre dans la même gerbe la position proprement dite et le deuxième obstacle. Il deviendra tout à fait essentiel de prévoir dans celui-ci des passages peu visibles mais soigneusement repérés et indiqués aux défenseurs auxquels ils sont destinés. Ces obstacles en retrait auront comme but de localiser une pénétration ennemie, sans négliger l'effet possible sur le moral d'un assaillant qui, parvenu à grand'peine sur une position considérée d'avance comme un but se trouve devant un nouvel obstacle, peut-être imprévu, et encore intact.

La question de la position liquidée, voyons maintenant *quand* l'obstacle doit être exécuté. L'organisation d'une position défensive s'occupe évidemment en tout premier lieu des armes automatiques, et ici les sapeurs trouveront un emploi avantageux, les emplacements de mitrailleuses demandant souvent un travail difficile à improviser. Que les mitrailleurs, d'abord, l'infanterie ensuite, soient au pelé à aider là leurs camarades spécialistes, c'est probable, ne serait-ce que pour les débarrasser d'une foule de besognes faciles et augmenter ainsi leur rendement. Mais en même temps les fusiliers doivent commencer la construction de l'obstacle pour laquelle il leur suffira de recevoir des sapeurs les outils, le fil de fer et quelques conseils essentiellement pratiques. On aura ainsi rapidement une certaine protection contre des surprises nocturnes et le travail restant à faire pourra se poursuivre dans une atmosphère plus calme. Cette façon de voir heurtera peut-être les convictions de certains dont la première idée est de s'enterrer au plus vite pour songer ensuite à se couvrir d'obstacles. Rappelons alors notre hypothèse de départ, soit l'organisation d'une position *d'arrêt*, choisie suffisamment en recul pour qu'il soit matériellement possible d'y effectuer, avant de recevoir le choc ennemi, une partie minimum des travaux prévus, à défaut de quoi *l'arrêt* désiré serait impossible. Nos remarques ne s'appliquent naturellement pas au combat retardateur dans lequel l'emploi d'obstacles, comme d'ailleurs de tout plan longuement étudié, demeure quasi exclu.

Passons maintenant au troisième point, *comment faire un obstacle*. Le fil de fer barbelé est naturellement le matériel le plus avantageux et le plus courant, mais il n'est pas le seul. Nos souvenirs de visites aux champs de bataille, de photos de guerre ou même d'exercices d'écoles ont presque fini par nous imposer une image stéréotypée de l'obstacle qui ne sort plus des classiques files de piquets plantés dans le sol et enchevêtrés de fil de fer barbelé. C'est là l'obstacle pis-aller des plaines de Flandre, de Champagne ou de Galicie, où la nature laisse tout faire à l'homme, et c'est aussi l'obstacle idéal à détruire parce que visible et repérable au delà des plus vifs désirs des artilleurs. Fort heureusement pour nous, notre pays est moins ingrat et offre à celui qui veut bien les étudier des possibilités autrement plus grandes. Nos villages, très rapprochés les uns des autres, sont entourés de vergers, de jardins dont les clôtures et les arbres

sont autant de supports tout prêts et d'autant moins visibles qu'ils sont naturels. Nos chemins de champs sont très fréquemment encaissés de hautes haies ; pris d'enfilade par une mitrailleuse et insidieusement garnis de fils de fer ils peuvent devenir des barrages d'autant plus efficaces que leur existence n'apparaît à l'assaillant qu'au tout dernier moment. Pareillement des lits de ruisseaux remplis de chevaux de frise, d'abatis, et ici les éléments naturels, en l'espèce l'eau et les pierres viennent superposer leur effet à celui du travail du défenseur.

On voit constamment dans nos manœuvres, les lisières de forêts garnies d'hommes presque coude à coude, alors qu'elles sont la place idéale pour les obstacles, les défenseurs se tenant un peu à l'intérieur, où ils seront moins visibles et moins vite sous le feu de l'artillerie qui bat d'abord les lisières. Où place-t-on le plus souvent les mitrailleuses chez nous ? Aux saillants de forêts, sous le prétexte d'avoir des champs de tir. C'est pourtant dans les angles rentrants que ces armes seront le mieux, d'où elles pourront battre les lisières tout en étant couvertes par des groupes installés dans les saillants et en demeurant beaucoup plus abritées des vues ennemis.

Comme on le voit, il ne s'agit pas là de découvertes sensationnelles, mais de simples remarques, aisées à faire pour autant qu'on se laisse guider par le vieux bon sens de préférence à tout schéma livresque, auquel le terrain, ce souverain maître, ne se plie pour ainsi dire jamais.

Nous avons dit plus haut que le fil de fer barbelé n'était pas le seul matériel susceptible de constituer un obstacle. Le simple fil de fer, lisse, peut être utilisé, soit en le cachant dans une haie, soit en l'employant comme *trébuchement*, c'est-à-dire tendu à 10-15 cm. du sol. Mentionnons également les noeuds coulants fixés à un piquet et posés sur le sol dans l'attente du maladroit qui choisirait cet emplacement pour venir se faire prendre comme un vulgaire lièvre.

Les abatis, branches d'arbres, buissons peuvent constituer de bons obstacles ; leur principal ennemi est le soleil qui, en les faisant sécher, change leur couleur et les rend visibles. Il faut néanmoins se rappeler que, contre les chars moyens, les abatis ont donné de bons résultats, à la condition que les pointes des arbres soient tournées en avant.

Nous ne prétendons ni avoir épuisé le sujet, ni surtout avoir fait de grande découverte au cours de ces quelques réflexions, qui nous sont suggérées par le désir de mettre au service de nos camarades de l'infanterie les quelques notions acquises dans notre arme. Qu'elles réveillent l'intérêt de l'un ou l'autre pour les questions d'organisation défensive, domaine dans lequel nous avons tant à apprendre, et nous estimerons que ces lignes n'auront pas été inutiles.

I^{er} lt. SCHENK. Cp. sap. I/1.

CHRONIQUE ALLEMANDE

De la protection contre avions pendant la guerre de mouvement.

Vers la fin de la guerre, la technique de la défense contre avions avait atteint un haut degré de perfectionnement. Mais les premières années qui suivirent la guerre prouvèrent que bon nombre des procédés employés n'étaient utilisables que pour la guerre de position et ne pourraient pas servir dans une guerre de mouvement. On a donc vérifié, ces dernières années, au moyen de nombreux exercices, les expériences faites de 1914 à 1918, et on est arrivé à formuler certains principes qui furent codifiés dans des instructions (*Ausbildungsvorschriften*). Cependant maintes questions sont encore en discussion, et cela dans toutes les armées, par exemple les moyens d'avertissement et d'alarme, ainsi que l'accélération de la préparation du tir contre avions. Les progrès de la technique amélioreront constamment les moyens de protection de la troupe contre les attaques aériennes.

L'aviation et l'artillerie anti-aérienne qui sont les meilleures armes de défense contre avions, nous ont été défendus par le Traité de Versailles. Nous devons donc vouer des soins d'autant plus assidus à la défense active par la mitrailleuse et à la défense passive par le camouflage.

Le principe fondamental est que toutes les mesures de protection de la troupe doivent être prises d'avance. Si l'on voulait n'organiser cette défense qu'à l'apparition des avions ennemis, on arriverait toujours trop tard. Par ailleurs, la protection contre avions et le camouflage ne sont que des moyens et ne doivent pas faire perdre de vue le but poursuivi. La troupe ne doit donc jamais se laisser imposer la volonté de l'aviateur ennemi ; elle doit au contraire mettre tout en œuvre pour remplir, malgré tout, sa mission tactique. Les mesures de protection contre avions doivent donc toujours être prises en vue de faciliter à la troupe l'exécution de cette mission. Elles ne doivent jamais enlever à la troupe de telles forces, ou exiger un tel délai, que la réalisation de sa mission principale s'en trouve retardée ou compromise.

Nous sommes d'avis que l'effet moral d'une attaque aérienne est beaucoup plus grand que son résultat pratique. Il ne faut pas se lasser de le répéter à la troupe. Celle-ci doit être pénétrée de la conviction qu'il ne peut pas lui arriver grand'chose si elle est bien exercée dans l'application des moyens de défense et si elle

agit virilement et avec tranquillité. L'exemple personnel des chefs de tous grades sera pour cela d'une importance capitale. Ils doivent empêcher toute action irréfléchie de la troupe, qui pourrait facilement dégénérer en panique.

La protection contre avions la plus efficace pour la *marche*, c'est l'obscurité. On l'utilisera donc beaucoup plus souvent que ce n'a été le cas jusqu'ici pour des mouvements de troupe. Plus les nuits sont courtes et longues les marches à fournir, plus le début et la fin de ces mouvements devront être soigneusement réglés, afin qu'ils ne soient pas reconnus trop tôt par l'ennemi. L'échelonnement en profondeur de la colonne de marche, qui est une autre mesure de protection recommandable, sera d'autant plus difficile à appliquer que la colonne de marche sera plus longue. C'est pourquoi la marche de la division sur une seule route sera, à l'avenir, une exception rare. Le plus souvent, on ne fera marcher, sur une même route, qu'un régiment d'infanterie renforcé ou une brigade de cavalerie. Ceci est, en même temps, le résultat logique de l'augmentation de l'étendue du front de combat, et l'application aux circonstances actuelles du principe de Moltke : « Marcher séparément, frapper ensemble. »

L'étirement de la colonne de marche en profondeur se fait habituellement en intercalant entre les petites unités (cp., escadr., bttr. etc.) des distances de 50 m. et davantage. Les unités de mitr. sont réparties par sections dans la colonne, pour avoir, de cette façon, une défense anti-aérienne active disposée uniformément. La nuit, les unités à cheval et attelées emploieront souvent des chemins latéraux, qui, comme l'expérience l'a prouvé, sont moins exposés aux attaques aériennes que les grandes routes principales.

A notre avis, ce n'est que lorsque la menace aérienne est particulièrement aiguë et la situation sur terre tendue (avant une rencontre escomptée avec l'ennemi) qu'il peut devenir nécessaire d'user d'un aussi grand déploiement de forces défensives que le prévoit la « marche d'approche » française. Dans ce cas, on indique aux bataillons des secteurs, dans lesquels ils se meuvent ; l'avance par étapes successives peut devenir nécessaire, mais il faut que cette action soit maintenue *vivante et souple* au moyen d'ordres précis, afin de ne pas gaspiller inutilement le temps et les efforts.

Chaque troupe organise son propre service de guet et d'alarme. On a des paires de guetteurs à pied ou à cheval, avec lesquels on reste en liaison optique. Ils avertissent par signaux optiques ou acoustiques, puis le chef prend les mesures qui s'imposent.

A l'apparition d'un avion de reconnaissance ennemi, la marche continue, mais s'il y a menace d'attaque, la marche doit être interrompue. Les *troupes à pied* se jettent à terre à proximité de la route, en utilisant le mieux possible les dépressions du terrain. La tentative de s'éparpiller au dernier moment ou d'atteindre un couvert plus

éloigné sera généralement la cause de pertes considérables. La cavalerie, par contre, fait le vide sur la route en avançant au trot. Les troupes attelées s'arrêtent là où elles se trouvent. Toutes les mitrailleuses commencent immédiatement un feu nourri d'ensemble contre les avions ennemis volant bas.

Dans les *cantonnements* et dans les *bivouacs*, toute agglomération de troupes doit être, naturellement, évitée. La troupe aura en général moins à souffrir d'attaques aériennes si elle est disséminée dans des bivouacs en forêt, que si elle est cantonnée dans des localités. Le commandant de place ou de bivouac prend les dispositions pour la défense contre avions. Il sera souvent indiqué d'organiser cette défense pour tout un groupe de cantonnements ou de bivouacs. Pendant le repos, c'est le personnel préposé à la défense anti-aérienne qui est chargé du service de guet et d'alarme.

Des règles à peu près semblables régissent la *halte* pendant la marche. La troupe choisit, à cet effet, — pour autant qu'elle peut le faire sans fatigue et efforts particuliers — des endroits cachés aux avions ; ou bien elle s'arrête par groupes à proximité immédiate de sa route, étirée en profondeur. Les agglomérations surtout doivent être évitées lorsqu'on a l'impression d'être observé ou dépisté par l'aviation ennemie. Les distributions d'eau et l'abreuvement des chevaux doivent être organisés avec un soin tout particulier afin d'éviter les encombres près des fontaines et sur les places d'abreuvement, ce qui provoquerait l'attaque des avions ennemis.

Quant à la *bataille* proprement dite, la troupe doit être persuadée que, dès qu'elle est en formation de combat elle n'offre plus un but favorable à l'aviateur, et partant elle s'efforcera d'accomplir sa tâche de combat sans se préoccuper de l'activité aérienne ennemie. Si les ordres et la situation le permettent, la troupe doit rester immobile à l'approche des avions ennemis. Il faut absolument éviter des rassemblements de chevaux et de véhicules sur le champ de bataille surtout à proximité de localités. Les signaux d'avertissement acoustiques sont interdits sur le champ de bataille.

Des mesures spéciales sont nécessaires pour la défense anti-aérienne pendant le passage des cours d'eau. Il s'agit, dans ce cas, de ne pas protéger seulement l'opération du franchissement, mais aussi les points d'arrivée et de départ sur les deux rives. Lorsque des avions isolés sont en vue, le passage de jour n'est en général pas interrompu. Si les avions descendent, ils sont chassés par le feu de la défense. Si par contre on est menacé de l'attaque d'une escadrille, on arrête immédiatement l'opération, ainsi que la marche vers le point de passage.

Des mesures de protection spéciales sont enfin nécessaires à la préparation de transports importants par chemin de fer ou par moyens automobiles. On protégera notamment les endroits de chargement et de déchargement et tout rassemblement de troupes

est absolument interdit. Les corps de troupe déchargés se rendent immédiatement sur des places de rassemblement éloignées et à l'abri des vues aériennes. Pendant le transport par automobiles il faut éviter les distances régulières entre véhicules, pour ne pas faire reconnaître un transport de troupes.

En général, c'est la troupe bien disciplinée, qui quoique n'étant pas indifférente à l'ennemi aérien, ne perd pas la tête à son approche, pense toujours d'abord à combattre l'adversaire et ensuite seulement à sa propre protection, qui agira le plus raisonnablement et de la façon la plus juste devant les attaques d'avions. Ici aussi, l'axiome militaire « Le coup est la meilleure parade » a sa raison d'être !

Général von COCHENHAUSEN.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

GUERRE MONDIALE

L'armée d'Orient dans la guerre mondiale (1915-1919), par le capitaine F.-J. Deygas. Préface du maréchal Franchet D'Espérey. Un vol. in-8° de la *Collection de mémoires, études et documents pour servir à l'Histoire de la Guerre mondiale*, avec 9 croquis. Prix : 20 fr. français. Payot, 106, Boulevard St-Germain, Paris.

L'histoire de la guerre en Orient, de 1915 à 1919, est longtemps demeurée confuse. L'attention s'est principalement portée sur les opérations du théâtre occidental. Peu à peu et depuis une année surtout, se précisent des événements qui ont eu sur la fin de la guerre une influence capitale et ont amené, indirectement, la cessation des hostilités. Le capitaine Deygas rappelle la lettre adressée, le 3 octobre 1918, au chancelier Max de Bade par le maréchal Hindenburg : *Par suite de la rupture du front de Macédoine et de la diminution des réserves qui en résulte pour le front occidental, le Commandement suprême maintient sa demande formulée le 29 septembre d'une offre de paix immédiate à nos ennemis.*

L'auteur de cet intéressant ouvrage, lui-même ancien combattant de l'armée d'Orient, nous conduit sur les champs de bataille des Dardanelles, de Grèce, d'Albanie, de Serbie, de Bulgarie, de Constantinople, sur le Danube, en Hongrie, en Roumanie, en Russie. La simple énumération de ces noms désormais inséparables de l'histoire de la guerre mondiale et des annales de l'armée française, permet de comprendre à la fois la complexité et l'envergure des opérations menées sur le front d'Orient, généralement ignorées. Sait-on, par exemple, que le 11 novembre 1918, les divisions franco-serbes n'étaient plus qu'à trois journées de marche de Budapest, dont les clochers poin-